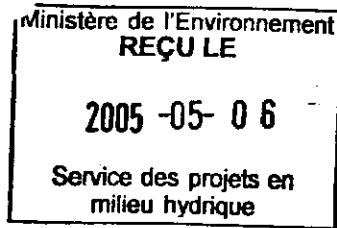




Corporation de développement
du Bas-Saint-François



--- **PR8.1.2**
Dragage de l'embouchure du chenal
Tardif au lac Saint-Pierre

Lac Saint-Pierre 6211-01-012

ensemble
au développement
de nos communautés,
pour le présent et l'avenir!

Pierreville, Mercredi le 4 mai 2005

Gilles Brunet
Ministère de l'environnement, Direction des évaluations environnementales
Édifice Marie-Guyart, 6^{ième} étage
675, blvd René-Lévesque est
Québec, G1R 5V7

Objet: Précision supplémentaire concernant le dossier 3211-02-215.

Monsieur,

Vous trouverez ci-jointe, copie de la résolution #13-2005, qu'ont adoptée les membres de la Corporation de développement du Bas-St-François faisant suite à la conversation téléphonique du 2 mai 2005 avec monsieur Jean-Philippe Détole. La dite résolution parlant d'elle-même, nous vous demandons d'y apporter une attention particulière en vue de l'obtention des autorisations gouvernementales.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes remerciements les plus sincères.

Bertrand Allard
Président, Corporation de développement du Bas-St-François



Corporation de développement
du Bas-Saint-François

Ministère de l'Environnement
REÇU LE

2005-05-06

Service des projets en
milieu hydrique

Copie de résolution

Extrait du procès-verbal de la réunion *régulière* de la Corporation de développement du Bas-St-François, tenue le *lundi 2 mai 2005 à 20h00*, à l'Hôtel de ville de Pierreville, à laquelle sont présents le président et les administrateurs suivants, savoir:

NOM	Catégorie de membre
Monsieur Bertrand Allard, président	Représentant élu de Pierreville
Monsieur Daniel Labbé, vice-président	Représentant élu de Saint-François-du-Lac
Madame Marjolaine Lachapelle, secrétaire	Représentante de Saint-François-du-Lac
Monsieur Réal Ménard, trésorier	Représentant socio-communautaire
Monsieur Jean-Louis Lambert, administrateur	Représentant Saint-François-du-Lac
Madame France Côté, administratrice	Représentante socio-communautaire
Madame Nicole O'Bomsawin, administratrice	Représentante d'Odanak
Madame Michelle St-Martin, administratrice	Représentante de Pierreville
Madame Yolande Descheneaux, administratrice	Représentante de Pierreville

Absence motivée:

Madame Johanne Lambert, administratrice	Représentante membre partenaire financier
Monsieur Benoit Langlois, administrateur	Représentant Jeune
Monsieur Serge Lemire, administrateur	Représentant corporatif industrie et commerce
Monsieur Bernard Marin, administrateur	Représentant corporatif agriculture
Monsieur Gilles O'Bomsawin, administrateur	Représentant élu d'Odanak
Monsieur Benoit Aubé, collaborateur	CLD de la MRC Nicolet-Yamaska

Formant le quorum sous la présidence de M. le président Bertrand Allard.

Résolution #13-2005

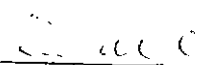
CONSIDÉRANT que les municipalités de Pierreville et Saint-François-du-Lac, ainsi que le Conseil de Bande de Odanak ont désignés officiellement la Corporation de développement du Bas-St-François comme comité local de développement;

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement du Bas-St-François est le promoteur du projet concernant le dragage du chenal Tardif;

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement du Bas-St-François a fait le dépôt de l'étude d'impact du dragage du chenal Tardif en vue de l'obtention des autorisations gouvernementales en mars 2004 et que nous souhaitons cheminer dans le dossier;

Il est résolu sur proposition de Michelle St-Martin, appuyé par Nicole O'bomsawin et adoptée par la Corporation de développement du Bas-St-François d'assurer et de garantir au Ministère de l'environnement à l'effet que le dragage du chenal Tardif se fera à l'hiver suivant immédiatement la détection et l'enlèvement des obus dans le Chenal Tardif par la Défense Nationale et que le certificat d'autorisation émis par le Ministère de l'environnement doit être conditionnel à ce que les éléments ci-haut mentionnés soit respecté.

c.c. du procès-verbal en date du Mardi 2 mai 2005


Simon Allaire
Coordonnateur au développement